



BULLETIN D'ADHÉSION 2024

MERCI DE REMPLIR CE BULLETIN EN LETTRES MAJUSCULES

Ayant pris connaissance et me reconnaissant dans le projet associatif du Réseau Afac, en adhérant, je m'engage :

- À soutenir le [projet associatif du Réseau Afac](#) et à en respecter l'éthique ;
- À respecter les statuts de l'Afac Bourgogne-Franche-Comté et de l'Afac-Agroforesteries ;
- À respecter le fonctionnement de l'Afac Bourgogne-Franche-Comté et le [règlement intérieur](#) de l'Afac-Agroforesteries.

COORDONNÉES DE L'ORGANISME

Nom de l'organisme

N° de SIRET

Adresse

Complément d'adresse

Code postal | ____ | Ville

Adresse mail de la structure Site internet

Téléphone fixe | ____ |

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS DE L'ORGANISME

MANDATAIRE (à remplir obligatoirement) :

Le mandataire est la personne physique qui représente l'organisme et qui vote lors des assemblées générales.

Nom Prénom

Fonction/Poste

Adresse mail du mandataire (adresse à laquelle sont envoyées les convocations aux assemblées générales et les liens de vote électronique)

Téléphone fixe | ____ |

Téléphone portable | ____ |

DÉLÉGATAIRE* (à remplir si le mandataire décide de déléguer son pouvoir à un autre représentant de l'organisme (élu ou salarié)) :

Le cas échéant, c'est cette personne qui recevra les convocations aux assemblées générales et les liens de vote électronique.

Nom Prénom

Fonction/Poste

Adresse mail (obligatoire)

Téléphone fixe | ____ |

Téléphone portable | ____ |

*si vous optez pour un délégué suppléant en plus du délégué titulaire, vous pouvez ajouter ses coordonnées à la suite de celles du délégué titulaire

MONTANT DE L'ADHÉSION AU RÉSEAU AFAC

Il est obligatoire d'adhérer aux deux associations.

- J'adhère à l'Afac Bourgogne-Franche-Comté et à l'Afac-Agroforesteries, en tant qu'organisme d'échelle **départementale ou régionale** pour un montant de150 €
(cotisation de 50 € pour l'Afac Bourgogne-Franche-Comté et 100 € pour l'Afac-Agroforesteries)
- J'adhère à l'Afac Bourgogne-Franche-Comté et à l'Afac-Agroforesteries, en tant qu'organisme d'échelle **intradépartementale** pour un montant de75 €
(cotisation de 25 € pour l'Afac Bourgogne-Franche-Comté et 50 € pour l'Afac-Agroforesteries)

En cas d'utilisation des outils Pepicollecte ou PGDH, une cotisation complémentaire à l'adhésion à l'Afac-Agroforesteries sera facturée au moment de la demande de l'ouverture d'accès aux outils.

MOYEN DE RÈGLEMENT

- À la réception de la facture, **par virement** en précisant le numéro de facture
- Par chèque à l'ordre de l'Afac-Agroforesteries**, joint à ce bulletin

(Pour les collectivités : joindre le bon de commande)

Faire un seul paiement correspondant au montant total d'adhésion (régional + national). L'Afac-Agroforesteries reversera à l'Afac Bourgogne-Franche-Comté la part de cotisation régionale.

Bulletin et règlement à envoyer à l'adresse suivante :

Afac-Agroforesteries
Immeuble Crescend'O
23 rue du champ de Foire
61100 FLERS

Ou bulletin à envoyer par mail à
administration@afac-agroforesteries.fr

CONTACT ADMINISTRATIF POUR L'ADHÉSION :

Personne en charge du traitement administratif et financier de l'adhésion

Nom Prénom

Fonction/Poste

Adresse mail :

Téléphone fixe | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . |

Téléphone portable | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . | _ . |

Signature de l'adhérent

Fait à

Le